

Arcachon teste le centre-ville piéton durant tout l'été

À Arcachon, la zone piétonne du centre-ville s'agrandit. Une expérimentation va être menée du 18 juin au 18 septembre 2022, de 12h à 23h tous les jours.

Dans la continuité de la piétonnisation de l'avenue Gambetta, la Ville d'Arcachon expérimente, à partir du 18 juin, l'élargissement du périmètre dédié aux piétons.

Ainsi cet été, afin d'apaiser la circulation et permettre à tous les usagers de cohabiter en toute sécurité, en cette période de forte affluence, des rues du centre-ville vont faire l'objet d'une piétonnisation temporaire.



- Zone piétonne actuelle
- Extension zone piétonne
- Zone ouverte à la circulation
- Itinéraire de déviation
- Arrêt minute
- Livraison contre-sens autorisé

POUR TOUTE INFO CONTACTEZ LE 05 57 72 71 01